



PRIMES : 2016 NE COMPTERA PAS POUR DU BEURRE !

Le nouvel accord d'entreprise de France Médias Monde est entré en vigueur le **1^{er} janvier 2016**.

La **CFTC** n'a cessé de le répéter depuis le début : **l'application des dispositions créant de nouveaux droits pour les salariés doit être rétroactive au 1^{er} janvier 2016**.

Le nouvel accord prévoit la création ou la revalorisation de certaines primes à France 24 :

1. Création d'une prime de **20€** pour les personnels **finissant après 22h**.
2. Revalorisation à **30€** de la prime pour les vacances se **terminant après 00h**.
3. Mise en place de la prime de **40 €** pour une vacation **se terminant entre 3h et 4h** du matin.
4. Pour les personnels en 5/2 (travaillant du lundi au vendredi), une prime de **30 €** ou une **récupération** correspondant au tiers du temps travaillé **un dimanche**.

L'application de ces primes sans rétroactivité au 1^{er} janvier 2016 impliquerait un manque à gagner sur l'année de plusieurs centaines d'euros pour certains salariés de France 24 (Cf. détails ci-après).

Les salariés de RFI et de MCD se voient appliquer les anciennes dispositions conventionnelles sur l'année 2016 ; leur niveau de rémunération sera garanti au titre des avantages individuels acquis et de l'accord de transposition actuellement en cours de négociation.

La Direction refuse jusqu'ici le principe de rétroactivité sous prétexte que 2016 serait une année de transition nécessaire au paramétrage du nouveau logiciel de paye. Cependant, **il n'en demeure pas moins que ces primes font partie intégrante du budget consacré à l'harmonisation sociale depuis le 1^{er} janvier 2016. CET ARGENT REVIENT AUX SALARIÉS.**

L'attitude de la direction vient envenimer un peu plus un climat déjà tendu. Elle devrait pourtant garder à l'esprit que **la réussite de notre projet commun**, saluée par nos ministères de tutelle et les représentants de la Nation, **est due avant tout aux efforts et aux sacrifices consentis par les salariés de FMM.** Attention, **à trop tirer sur la corde, elle casse !**

La **CFTC** demande donc à la Direction de **communiquer à chaque salarié un état des lieux précis de sa situation personnelle** au regard :

- De son droit à **congé**
- Des **récupérations au titre des jours fériés** et du **nombre de RTT**
- Des **possibilités de report sur 2017** ou d'alimentation du futur **CET**
- Des **différentes primes dues** pour l'année 2016
- **Des nouveaux plannings** promis pour janvier 2017

Issy-les-Moulineaux, le 23-11-2016

Voici ce que vous avez à perdre pour l'année 2016 en fonction des cycles actuels (en brut) :

Métier	Estimation des primes potentiellement perdues par cycle (si pas d'absences / vacances sur les shifts concernés)	Estimation des primes potentiellement perdues en 2016 (si pas d'absences / vacances sur les shifts concernés)
JOURNALISTES – REDACTIONS : FRANCOPHONE & ANGLOPHONE		
Rédacteurs en chef soirée	Jusqu'à 150 € (sur 3 semaines)	Jusqu'à 2300 €
Chefs et Assistants d'édition Journée - Soirée	Jusqu'à 320 € (sur 10 semaines)	Jusqu'à 1472 €
Desk Bilingue	Jusqu'à 70 € (sur 6 semaines)	Jusqu'à 536 €
Desk	Jusqu'à 170 € (sur 10 semaines)	Jusqu'à 782 €
Desk Présentateur	Jusqu'à 100 € (sur 8 semaines)	Jusqu'à 575 €
Desk JTA	Jusqu'à 160 € (sur 2 semaines)	Jusqu'à 3680 €
Présentateur JTA	Jusqu'à 80 € (sur 2 semaines)	Jusqu'à 1840 €
Présentateur LMMJ 15h - 22h	Jusqu'à 80 € par semaine	Jusqu'à 3680 €
Présentateur LMMJ 18h - 01h	Jusqu'à 40 € par semaine	Jusqu'à 1840 €
Présentateur VSD 18h - 01h	Jusqu'à 30 € par semaine	Jusqu'à 1380 €
Chroniqueur économie soirée	Jusqu'à 100 € par semaine	Jusqu'à 4600 €
Chroniqueur média	Jusqu'à 160 € (sur 2 semaines)	Jusqu'à 3680 €
Chroniqueur Sport	Jusqu'à 80 € (sur 2 semaines)	Jusqu'à 1840 €
JOURNALISTES – REDACTION ARABOPHONE		
Rédacteur en chef Journée - Soirée	Jusqu'à 150 € (sur 5 semaines)	Jusqu'à 1380 €
Chef d'édition Journée - soirée	Jusqu'à 170 € (sur 6 semaines)	Jusqu'à 1303 €
Desk NEWS + MAG « PRESENTATION NUIT »	Jusqu'à 20 € (sur 8 semaines)	Jusqu'à 115 €
Desk « Généraliste »	Jusqu'à 220 € (sur 15 semaines)	Jusqu'à 674 €
Présentateur LMMJ 16h – 23h	Jusqu'à 80 € par semaine	Jusqu'à 3680 €
Présentateur LMMJ 18h - 01h	Jusqu'à 40 € par semaine	Jusqu'à 1840 €
Présentateur VSD 18h - 01h	Jusqu'à 30 € par semaine	Jusqu'à 1380 €
Chroniqueur économie	Jusqu'à 100 € (sur 2 semaines)	Jusqu'à 2300 €
Chroniqueur Politique Internationale	Jusqu'à 100 € (sur 2 semaines)	Jusqu'à 2300 €

Voici ce que vous avez à perdre pour l'année 2016 en fonction des cycles actuels (en brut) :

Métier	Estimation des primes potentiellement perdues par cycle (si pas d'absences / vacances sur les shifts concernés)	Estimation des primes potentiellement perdues en 2016 (si pas d'absences / vacances sur les shifts concernés)
JOURNALISTES – REDACTIONS TV – FONCTIONS TRANSVERSES		
Coordinateurs des échanges (newscoord)	Jusqu'à 140 € (sur 8 semaines)	Jusqu'à 805 €
JRI	Jusqu'à 100 € (sur 7 semaines)	Jusqu'à 657 €
JOURNALISTES WEB		
REM	Jusqu'à 80 € (sur 3 semaines)	Jusqu'à 1226 €
Rédacteurs Franco	Jusqu'à 340 € (sur 16 semaines)	Jusqu'à 977 €
Rédacteurs Anglo	Jusqu'à 340 € (sur 12 semaines)	Jusqu'à 1303 €
Rédacteurs Arabo	Jusqu'à 240 € (sur 10 semaines)	Jusqu'à 1104 €
SR Franco	Jusqu'à 100 € (sur 4 semaines)	Jusqu'à 1105 €
SR Anglo	Jusqu'à 300 € (sur 9 semaines)	Jusqu'à 1533 €
SR Arabo	Jusqu'à 120 € (sur 4 semaines)	Jusqu'à 1380 €
PERSONNEL TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF		
Chef de production	Jusqu'à 50 € (sur 8 semaines)	Jusqu'à 287 €
Opérateurs Traffic	Jusqu'à 70 € (sur 4 semaines)	Jusqu'à 805 €
ATS	Jusqu'à 100 € (sur 5 semaines)	Jusqu'à 920 €
Rescue	Jusqu'à 220 € (sur 6 semaines)	Jusqu'à 1686 €
Assistants Plateaux	Jusqu'à 300 € (sur 15 semaines)	Jusqu'à 920 €
Chargés de planning	Jusqu'à 80 € (sur 5 semaines)	Jusqu'à 736 €